

n'avoir pas saisi sa requête et je demande au comité s'il consent à ce que ledit tableau soit publié au hansard.

Des voix: D'accord.

[*Note de l'éditeur: Voici le tableau mentionné ci-dessus.*]

[Français]

Différence des deux méthodes

Finances de chiffres dans les deux cas: Pour le peuple ou la finance

	Banque du Canada	Banque à Charte
Émission d'Obligations: Capital émis:	\$ 20,000,000	\$ 20,000,000
Remboursement 5%; ou Intérêt 5% 1 an	1,000,000 cap.	1,000,000 int.
Après 10 ans: capital ou intérêt:	10,000,000 cap.	10,000,000 int.
Après 20 ans:	20,000,000 cap.	20,000,000 int.
Premier cas: Hôpital tout payé:		
Après 30 ans: intérêt annuel de 5%		30,000,000 int.
Après 40 ans: intérêt annuel de 5%		40,000,000 int.
L'obligation est payable à 40 ans		20,000,000 cap.
Le même hôpital coûte \$60 millions, en capital et intérêts:		60,000,000

M. Latulippe: J'étais à dire qu'au bout de 40 ans—pour rendre l'explication plus claire, monsieur le président—l'obligation de 20 millions est due, mais comme le gouvernement ne peut pas l'acquitter, après avoir payé 40 millions de dollars en intérêts, à 5 p. 100 par an, il doit renouveler son obligation de 20 millions selon les nouvelles conditions des créanciers, des capitalistes, banquiers ou autres, et selon les nouvelles conditions du marché des obligations, ce qui veut dire peut-être à 7 p. 100. On ne voit plus où peut s'arrêter l'ambition de ces gens qui ont réalisé des profits, satisfait leurs dieux ou leurs veaux d'or, surtout quand ils savent que c'est le peuple qui paie les intérêts et le capital.

Monsieur le président, pas besoin d'en dire davantage pour bien faire comprendre toute l'importance de l'intérêt sur les capitaux à génération spontanée, dans le mécanisme de notre économie monétaire, politique, canadienne, capitaliste et orthodoxe.

Toutefois, voilà pourquoi, dans les questions qui nous intéressent, dans l'étude du plafonnage des taux de 6 p. 100 comme minimum du prêt bancaire, nous pouvons conclure qu'il est nécessaire de continuer le jeu des intérêts pour conserver le système établi. Au moins, avec les connaissances que nous possédons maintenant, nous devons empêcher que le mal s'aggrave; nous devons prendre des mesures, établir des barrières nouvelles

et surtout ne pas élargir celles qui existent déjà, soit le plafonnage du taux d'intérêt à 6 p. 100.

On peut discourir indéfiniment sur ce jeu de l'intérêt et de ses néfastes conséquences sur l'économie nationale et sur le bien-être social de chacun des individus qui composent cette nation.

Étant donné que je m'adresse à des ministres et à des députés, je crois qu'ils sauront développer leurs propres conclusions de ces faits très précis, résumés à leur plus simple expression, que je viens de soumettre à leur attention.

● (3.30 p.m.)

Pour ce qui est du montant des réserves bancaires, réserves qui étaient de 5 p. avec les dépôts, réserves qui étaient de 5 p. 100 en 1933, qu'on a portées à 8 p. 100 dernièrement et que l'on parle d'abaisser à 7 p. 100, je suggère qu'on élève graduellement ces réserves dans une proportion de 10 p. 100 par année, de sorte que, dans dix ans, elles correspondront à 100 p. 100 des dépôts; ainsi, les banques à charte perdront graduellement le privilège de créer des nouveaux crédits, tout comme elles ont perdu, en 1933, leur privilège d'imprimer leurs propres billets de banque. Au nom du peuple, la Banque du Canada utilisera tous ses privilèges pour émettre toute la monnaie nécessaire à l'économie du Canada et au bien-être de tous les Canadiens.